



## Relevé de conclusions

Conseil de quartier  
Sainte-Pezenne

Mardi 29 mars 2016

Direction des Vies Participatives

Rédaction : Sabrina VOLET

Grande salle – Maison des associations

**Co-Président élu** : Elmano MARTINS (Conseiller municipal).

**Elus municipaux** : Anne-Lydie HOLTZ , Dominique SIX , Rose-Marie NIETO et Michel PAILLEY (Adjoints au Maire), Romain DUPEYROU et Florent SIMMONET (Conseillers municipaux).

**Agents municipaux** : Sabrina VOLET (service Vie participative).

**Membres** : Christine ARMAND, Olivier AUBINEAU, Nicole BOUJU, Christian BROTHIER, Rodolphe COULVIER, Béatrice GARON, Franck GIRAUD, Michel GUERIN, Patrick MARTIN, Jézabel POUVREAU, Yannick PRUNIER, Jean VIGNET.

**Excusés** : Emmanuelle CASCAIL, Paul GUILBERTEAU, Lydie PAYRAUDEAU.

---

### Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Election du nouveau co-président(e) habitant(e),
  2. Point sur le fonctionnement du Conseil de quartier et des commissions
  3. Rappel des aménagements réalisés avec les crédits 2015 de la vie participative,
  4. Définition des priorités 2016 des projets du Conseil de quartier Sainte Pezenne,
    - Projet de sécurisation rue de Grange,
    - Projet d'acquisition foncière rue de la Routière,
  5. Point sur les dossiers en cours
    - Projet de réfection des trottoirs route de Coulonges,
    - Retour de la visite sur site carrefour Buffevent/ Avenue de Nantes.
  6. Informations diverses d'actualité
    - Cinémas en plein air,
    - Valorisation des cours d'eau,
    - Calendrier des prochaines rencontres.
- 

### ***1. Election du nouveau co-président(e) habitant(e) du Conseil de quartier Sainte Pezenne.***

Candidate : Christine ARMAND

#### Présentation :

Christine ARMAND est issue du quartier de Sainte Pezenne et très impliquée dans la vie associative depuis de nombreuses années. Elle a participé en qualité de secrétaire au Comité d'Animation Pexinois. Puis elle a rejoint la troupe de théâtre "Les Baladins de Sainte-Pezenne". Elle préside également le club de football de l'Union Sportive Pexinoise.

Nombres de votants : 14  
Nombres de voix exprimées : 11  
Bulletins blancs : 3

Christine ARMAND est élue Co-présidente habitante du Conseil de quartier de Sainte Pezenne.

## **2. Point sur le fonctionnement du Conseil de quartier et des commissions.**

### a) Mise en place d'un bureau

Comment est composé le bureau ?

La co-présidente élue

Le co-président habitant

Les rapporteurs des commissions

### Quand se réunit-il ?

Une fois avant chaque Conseil de quartier

### Quelles sont ses missions ?

Déterminer l'ordre du jour des Conseils,

Suivre les dossiers, demander l'intervention d'élus, d'experts ou de techniciens au Conseil si un sujet le nécessite.

b) Fonctionnement des commissions Les co-présidents proposent de renommer les commissions et invitent les conseillers de quartier à se positionner sur celle(s) pour lesquelles ils souhaitent s'investir et/ ou en devenir le rapporteur (contactez Sabrina VOLET à la DVP – [sabrina.volet@mairie-niort.fr](mailto:sabrina.volet@mairie-niort.fr) ou au 05.49.78.78.98).

Sabrina VOLET propose d'envoyer un mail explicatif à l'ensemble des conseillers de quartier afin d'expliquer en détail le rôle des commissions, d'organiser les prochaines réunions, d'être présente et de fournir les dossiers des projets en cours.

## **3. Rappel des aménagements réalisés avec les crédits 2015 de la vie participative**

Quartier	Secteur / rue	Contenu du projet	coût
Clou Bouchet	Rue Henri Sellier	Espace vert au 12/ 22 rue Sellier (hors PRUS) avec fermeture accès voiture	35 000€
Tour Chabot Gavacherie	Parking du CSC du Parc	Reprise totale du parking avec sous couche, enrobé et marquage. Création de 2 cases PMR	26 000€
Saint Liguairé	Abords du groupe scolaire Agrippa d'Aubigné	Sécurisation des déplacements piétons (notamment parvis école maternelle) et marquage global au sol du stationnement sur le centre bourg + marquage au sol du STOP Moulin/ Huit Mai avec suppression de la priorité à droite créée dans le cadre du cœur de quartier.	25 000€

Souché	Rue de Souché Secteur coop/ CA	Elargissement des trottoirs et reprise de la chaussée entre le carrefour André Gide et la partie rénovée.	29 000€
Saint Florent	Rue Jean Jaurès	Sécurisation des piétons avec création d'un trottoir et d'un alternat feu	25 000€
Nord	Carrefour Gainerie/ Sarrazine/ Cholette	Sécurisation du carrefour par un giratoire	60 000€
<b>TOTAL crédits investissements 2015</b>			<b>200 000€</b>

- o Ce sont 6 quartiers qui ont bénéficié d'un projet en 2015
- o Le projet du Conseil de quartier du Clou-Bouchet est l'exception qui confirme la règle de réalisation de tous les projets dans l'année ; toutefois les crédits pour ce projet sont bien issus de l'année 2015
- o Cette année les projets ont été orientés vers la voirie mais les projets en lien avec les espaces verts ou le patrimoine peuvent également bénéficier des crédits de quartier.

#### ***4. Définition des priorités 2016 des projets du Conseil de quartier Sainte Pezenne***

##### Les crédits d'investissement 2016

- 2016, la Vie participative dispose à nouveau de 200 000 € de crédits d'investissement mutualisés pour les projets des Conseils de quartier sur l'ensemble de la ville.
- Chaque Conseil de quartier émet ses priorités parmi les projets évoqués, travaillés. Pour une partie certains sont déjà connus car ils ont été recensés dès 2015. Sont-ils toujours d'actualité, à conserver dans les demandes.
- Si le Conseil de quartier formule de nouvelles demandes, celles-ci nécessiteront un travail de faisabilité, d'étude et de chiffrage de la part des services techniques qui pourrait rendre complexe leur réalisation sur 2016.
- A l'issue de la série de Conseils de quartier qui se déroule tout le mois de mars, les élus effectueront l'arbitrage final des projets retenus pour financement sur 2016 et réalisation d'ici la fin de l'année. Cet arbitrage prendra en compte le plan de charge des services techniques si certains projets nécessitent la phase d'étude et de chiffrage.
- La liste des projets retenus sera présentée à l'occasion des Conseils de quartier de mai et juin.

##### a) Rue de Grange

###### **Historique des rencontres**

- Une visite sur site a eu lieu le 19 mai 2015 à la demande des riverains.
- Une première réunion publique le 1er décembre 2015, présentation des 2 scénarii
- Une deuxième réunion publique a eu lieu le 9 février 2016, pour revenir sur les 2 scénarii permettant la prise en compte des remarques et les demandes puis pour proposer aux participants de faire un choix parmi ces 2 propositions.

L'objectif de cette rencontre était de représenter les différentes hypothèses en incluant les modifications du projet demandées, lors de la première réunion publique du 1er décembre 2015.

###### **Rappel**

En novembre 2014, la Direction des Espaces publics a réalisé un comptage des véhicules pour permettre de cibler le problème.

Les résultats : Des éléments très précis de comptage font apparaître un trafic très faible, y compris aux heures de pointe (87 véhicules par heure au maximum).

Quant aux vitesses, elles sont très basses (moyenne 23 km/h).

Au-delà de cette moyenne, le repère couramment utilisé est le V85 (vitesse maximum de 85 % des usagers). Là encore, il est très faible puisqu'il avoisine les 33 km/h.

Sur la semaine de comptage, aucune infraction n'a été repérée (75% des usagers roulent à moins de 30 km/h et seulement 1% se situent entre 40 et 50 km/h).

Dans cette rue, c'est le régime de l'alternat semi-mensuel qui doit s'appliquer (première quinzaine côté impair, deuxième côté pair) pour le stationnement.

### **Conclusion du comptage**

Le sentiment d'insécurité ressenti par les riverains ne provient donc ni de la nature du trafic, ni des vitesses pratiquées, mais plutôt des emprises très réduites et de l'absence de trottoirs ; les piétons se retrouvent sur la chaussée, sans protection, et les riverains n'ont pas la visibilité suffisante pour sortir leurs véhicules de leur propriété.

### **Solution**

Il est nécessaire de créer un cheminement pour les piétons pour résoudre ce double problème.

### **Le projet retenu**

Un aménagement léger avec création d'un cheminement pour piétons de chaque côté de la rue (à l'aide de marquage au sol en peinture + pose de quille en plastique flexibles), une mise en sens unique de la rue (sens retenu => Coulonges – Centre-ville) et un contre sens cyclable.

Un projet plus structurant serait trop coûteux. De plus, cet aménagement pourra de cette manière être évolutif s'il ne répond pas aux attentes.



### **Prochaine étape**

Réalisation de l'aménagement avant l'été 2016

Retour d'expérience à la rentrée 2016.

## b) Rue de la Routière

### **Rappel**

Le projet d'aménagement de la rue de la Routière prévoit la création d'un chemin calcaire.

Largeur du cheminement : 3.50m, mixte piétons/ vélo (voie verte), longeant la rue du côté nord ou sud (à déterminer). Les travaux sont envisageables en 2 tranches (étude réalisées pour la création du chemin côté nord).

- 1- Entre la limite de l'agglomération et le chemin d'accès aux commerces : 45 000€,
- 2- Entre le chemin d'accès aux commerces et le crématorium : 60 000€.

Pour que ce projet d'aménagement de cheminement piéton soit réalisable, la Ville devra dans un premier temps faire l'acquisition d'une bande de terrain qui est proposée pour 2016 et soumis à arbitrage budgétaire = 7 000€

### **Prochaine étape**

Organiser une visite sur site

En attente du chiffrage de la bande de terrain – Côté nord et sud par la Direction de l'Urbanisme.

## **5. Point sur les dossiers en cours**

### **1) Route de Coulonges**

#### **Rappel**

Lorsque la ville prévoit des travaux d'aménagement sur l'espace public, elle en informe les différents concessionnaires (gaz, électricité, eau,...) pour assurer une coordination des travaux. A ce titre la décision de réaliser le revêtement des trottoirs sur la route de Coulonges, compris entre la rue Léon Bourgeois et la rue de l'Hometrou a suscité des réflexions de la part d'autres intervenants, qui souhaitent profiter de ce projet pour modifier leurs ouvrages.

#### a. Point sur l'avancement des études

- *Ville de Niort aménagement* :

- o l'étude de détail va être lancée, avec chiffrage de l'opération
- o la création de nouveaux passages piétons au droit des futurs arrêts de bus sera étudiée, avec éclairage renforcé ponctuellement
- o les arrêts de bus ne comporteront pas d'abris (largeur du trottoir insuffisante)
- o un réseau fibre optique sera posé, en accord avec la CAN (fourreau de 160 comprenant 4 petits fourreaux, chambre de tirage tous les 500 mètres, géo-référencement)
- o la CAN transports indiquera si des fourreaux pour un futur Système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs sont nécessaires.

- *CAN assainissement* :

- o confirmation de reprise de tous les branchements EU privés
- o intervention avec aspiratrice côté gauche en montant, engins classiques du côté droit car réseau en râteau sous trottoir
- o la présence d'amiante est probable, donc un plan de retrait sera mis en place. Les riverains devront être informés de cette démarche
- o reprise d'une antenne au niveau du lycée horticole
- o un plan des travaux sera transmis à la Ville
- o durée des travaux estimée : 2 mois

- SEV :

- o confirmation de la reprise de quelques départs d'antenne vers des impasses privées
- o un plan des travaux sera transmis à la Ville
- o durée estimée : 2 semaines

- CD79 :

- o le revêtement de chaussée n'est pas prévu au programme 2016, mais pourrait être proposé aux arbitrages départementaux 2017

- armoires très haut débit (FTTH) :

- o la Ville contactera Orange pour vérifier qu'aucune armoire ne sera implantée sur le périmètre du projet

- éclairage public :

- o l'armoire située impasse Bellanger est implantée sur domaine privé. Elle sera déplacée sur le trottoir de la route de Coulonges, en même temps que le renforcement du réseau GEREDIS (tranchée commune)
- o une étude sera menée pour accompagner les effacements (réseau, nouveaux candélabres)

- effacement réseaux :

- o SEOLIS a terminé l'étude pour le compte de GEREDIS pour l'effacement entre la cité des Sablons et l'impasse Bellanger
- o Orange a transmis son étude à la Ville sur ce tronçon
- o idem pour Numéricâble

#### b. Planning prévisionnel des travaux

- 1er semestre 2016 :

- o poursuite des études d'aménagement et d'éclairage (avec géo-référencement des réseaux existants par la Ville)
- o instruction des procédures d'effacement
- o concertation population (riverains, Conseil de Quartier)

- Automne 2016 :

- o travaux CAN assainissement
- o travaux du Syndicat des eaux du Vivier (co-activité avec CAN si possible et dossier d'exploitation sous chantier commun avec CAN)
- o poursuite des études techniques et financières d'effacement

- 1er semestre 2017 :

- o travaux d'effacement et d'éclairage (dates à préciser en fonction de l'avancement des études et des financements)

- Eté 2017 :

- o aménagement des trottoirs et des arrêts de bus

- Le SIEDS pour modification de son réseau sous-terrain et effacement de son réseau aérien sur le tronçon concerné (ou sur une partie)

- Orange pour effacement de ses réseaux aériens implantés, pour la plupart, sur les mêmes supports que ceux du SIEDS

- L'éclairage public devra suivre la même démarche

- Le service assainissement de la CAN pour reprise des branchements d'eaux usées des riverains

- Le service transports de la CAN pour mise n accessibilité handicap les 2 arrêts de bus du tronçon concerné

En dernier lieu, la ville reprendra le revêtement des trottoirs en béton désactivé, et traitera les mises en accessibilité qui seront nécessaires.

Afin d'assurer une bonne coordination entre les différents acteurs qui programment une intervention, les services vont reprendre l'ensemble dans un projet global, dont les travaux restent à programmer courant 2016.

## **2) Avenue de Nantes/ Buffevent**

L'association des riverains de Buffevent a sollicité une visite sur site en présence de Dominique Six, des techniciens aménagements/ voirie de la Ville de Niort et du Département des Deux-Sèvres ainsi que la Vie participative.

Suite aux travaux réalisés avenue de Nantes/ carrefour de Buffevent, les riverains sont globalement satisfaits de l'aménagement, mis à part une bande de terre laissée en l'état, des gravillons rouges causent un problème d'écoulement devant le n°248.

Aussi, M. Pouvreau rencontre des difficultés pour sortir de la rue des Vallées de Buffevent (côté Saint Liguairé) avec son tracteur sur l'avenue de Nantes car les 2 poteaux électriques gênent.

Le Conseil départemental propose de :

- Retravailler la terre et réaliser un enherbement de chaque côté de l'avenue. En effet, le sol doit rester perméable pour permettre une bonne évacuation de l'eau de pluie,
- Désherber 2 fois par an (des passages plus réguliers ne sont pas possibles pour des raisons économiques),
- Faire déplacer les 2 poteaux électriques se situant à la sortie de la rue des Vallées de Buffevent. Une demande va être faite auprès des concessionnaires concernés dans le cadre d'un aménagement de sécurité.

Ce qui a été fait :

- Des contrôles ont été réalisés depuis les travaux afin de vérifier la vitesse. Il est noté que la vitesse ne dépasse pas 70km/h. (Il n'est pas possible de la limiter à 50km/h pour cause d'absence de front urbain).

## **3) Salle des fêtes**

Le Conseil de quartier demande le remplacement des rideaux des fenêtres qui sont cassés, des 2 pendrillons qui manquent ainsi que de repeindre les murs de la scène.

### **Prochaine étape**

Ce projet sera inscrit dans la demande de crédits au budget primitif 2017.

## ***6. Informations et questions diverses.***

### **1. Informations diverses d'actualité**

#### **a) Cinémas en plein air**

Sur 2015, cette nouvelle proposition estivale et culturelle a été une réussite dans chaque quartier où elle a été programmée.

Il a même été analysé que la notion de proximité dans ce type d'opération est primordial.

La Vie participative en lien avec le service Culture proposent par conséquent de renouveler l'opération avec 6 dates pour l'été 2016.

Normalement d'ici le 2 mars, Le service Culture devrait revenir vers nous (via Laurence) pour nous préciser les dates et les lieux. Sinon, les dates arrêtées sont les suivantes :

Samedi 2/07 - Tour Chabot Gavacherie

Lundi 4/07 - place du Donjon  
Lundi 11/07 - quartier Saint Liguair  
Lundi 18/07 - au quartier Nord (Cholette)  
Mardi 02/08 - Sainte Pezenne  
Lundi 08/08 - Saint Florent  
Vendredi 19/08 - Tour Chabot Gavacherie  
Mardi 22/08 - place du Temple  
Samedi 03/09 Bassin d'orage Champclairot (géré indépendamment du service Culture)

L'idée cette année est également de proposer aux conseillers des quartiers qui vont accueillir une date de participer de manière bénévole au montage et démontage de l'événement aux côtés du service Culture.

Nous renverrons un message aux Conseils de quartier concernés pour recruter des conseillers bénévoles et dès qu'on pourra communiquer les dates précises.

#### b) Valorisation des cours d'eau

Pour répondre à une demande formulée par les Conseils de quartier de Souché et du Nord qui sont plus spécifiquement concernés par les cours d'eau à Niort (notamment du fait de la présence du Lambon et du secteur de protection des eaux du Vivier sur cette partie du territoire de Niort), nous avons sollicité le service en charge de cette thématique pour travailler à leur valorisation.

En effet, il n'existe pas de signalisation pour informer de la présence des cours d'eau sur Niort, il n'y a aucun panneau d'indication alors que l'eau est très présente sur notre commune.

Le service a donc réalisé un recensement des points où les cours d'eau croisent un chemin, une rue, un pont,... pour y proposer d'installer une signalisation.

C'est ce recensement et les propositions des lieux où il paraît pertinent de poser cette signalétique qui feront l'objet de la réunion du 25 avril prochain, une réunion inter-quartier car l'ensemble des conseils est concerné, même si certains plus que d'autres.

Cette date a été annulée est sera reportée à une date ultérieure.

#### c. Calendrier des prochaines rencontres

- Bureau : jeudi 16 juin 2016 à 18h30

- Conseil de quartier : Mardi 5 juillet 2016 à 20h00

- Journées du développement durable : Samedi 4 et dimanche 5 juin 2016

Les thèmes retenus cette année sont la biodiversité et le changement climatique à Niort.

L'ensemble des animations se déroulera au Moulin du Roc, le samedi 4 juin de 15h à 22h.

15h00 : Il était une Forêt !

Film documentaire français réalisé par Luc JACQUET et sorti en 2013. Il est écrit et réalisé ce documentaire en étroite collaboration avec le botaniste Francis HALLE.

Le film a reçu le Grand Prix du meilleur documentaire lors du « Deauville Green Awards » en 2014.

Gratuit – Grande salle.

15h30-18h00 : Les Fouilles des Jeux Olympiques des Insectes

Il paraît que des Jeux Olympiques ont eu lieu à Niort... ceux des insectes ! Cette exposition permettra aux petits et grands de découvrir les exploits réalisés par ces sportifs hors normes que sont les insectes et comment ils vivent !



Prestation réalisée par Les Brasseurs d'Idées.

Gratuit – Belvédère.

16h30 : Goûter

Que du bio et du local !

Gratuit – Placette.

En continu : Exposition sur la biodiversité niortaise

Réalisée par les services de la ville de Niort, cette exposition permet de découvrir la richesse de notre territoire.

Gratuit – Placette.

20h30-22h00 : Niort + 2°C !

Pour faire suite à la COP 21, Denis CHEISSOUX et Frédéric DENHEZ (CO2, mon amour ! sur France Inter tous les samedis à 14h00) expliquent ce qu'est le changement climatique et les conséquences sur le territoire niortais en matière d'évolution de la biodiversité, disponibilité de la ressource en eau, conditions de vie...

Gratuit – Grande salle.

Cette journée niortaise sera suivie le 5 juin par la fête du Vélo. Des circuits vélos au départ de plusieurs communes de la CAN convergeront vers la place de la Brèche pour une journée dédiée aux modes de transports alternatifs et des temps festifs !

## 2. Questions diverses

### Route de Sérigny

Ancien chemin communal agricole converti en route il y a quelques années, depuis la création de la déchèterie.

Les riverains demandent si un comptage des véhicules a été réalisé?

**Réponse :** Un comptage va être programmé par la régie voirie.

### Route de Coulonges (carrefour rues Sérigny/ Routière)

Les membres du Conseil de quartier demandent un comptage et une étude d'aménagement du carrefour au niveau du Crématorium

La vitesse est jugée excessive et le carrefour dangereux.

**Réponse :** La route de Coulonges est une voie départementale.

### Rue du Moulin d'Ane

Une expérimentation de l'éclairage public est en cours dans le secteur de la rue du Moulin depuis près de 3 ans. Que compte faire la Ville de Niort ?

**Réponse :** La municipalité n'a pas encore pris de décision sur ce sujet. L'orientation sur la Ville sera rendue en fin d'année 2016.

\*\*\*

Fin de la réunion à 22h00